*« TITRE DU PROJET »*

### Pays d'Auray

**Fonds solicités :**

Region

### Axes :

### Fiche Action :

### Fonctionnement / Investissement :

Investissement

# IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

**Nom porteur :**

**N° SIRET :**

**Forme juridique :**

### Nombre d'habitants :

**L'entité appartient à un groupe :**

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :**

**Montant du budget Annuel en k€ :**

**Représentant de la structure demandeuse :**

**Représentant technique du projet :**

**Adresse postale :**

**Adresse électronique :**

**Tel :**

# CARACTERISTIQUES DU PROJET

## - Eléments de contexte

## - Objectifs du projet / Améliorations attendues

## - Présentation resumée du projet

## - Localisation

**Localisation géographique :**

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Communal, Intercommunal, départemental, régional, national

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville :

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville :

## - Résultat attendu

**6- Calendrier Prévisionnel**

**Echéance Date Commentaire**

# PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - REGION

Les questions sont posées pour vous aider à renseigner les critères mais toutes ne doivent pas nécessairement être abordées.

## 1 - Pilier : Intégration au territoire

### - Cible : Un foncier maîtrisé

### *- Comment la localisation du projet a-t-elle été définie ?*

### *- Les outils de maîtrise foncière ont-ils été mis en œuvre en amont du projet ?*

### *- Comment le projet répond-il aux objectifs des documents d'urbanisme qui lui sont opposables ?*

### *- Le projet se situe-t-il en renouvellement urbain ou en extension urbaine ?*

### *Si oui, s'inscrit-il en continuité de l'enveloppe urbaine ?*

### *- La Charte régionale pour une gestion économe du foncier a-t-elle été prise en compte ? Comment ?*

### *- Le projet contribue-t-il à une plus grande mixité fonctionnelle (habitat, activités économiques, services, espaces récréatifs) ?*

### - Cible : Un projet facile d'accès

* *Comment le projet encourage-t-il les déplacements alternatifs à la voiture (transports en commun, accès directs aux transports actifs (physiques), signalétique, pistes cyclables, appui vélos...) ?*
* *Comment le projet prévoit-il une accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap ?*
* *Comment la connexion au très haut débit a-t-elle été prévue pour le projet (pose de fourreaux / aménagements intérieurs liés à la réception THD dans les bâtiments) ?*

## 2 - Pilier : Lien social

### - Cible : Un projet pour tous, favorisant le lien social dans un environnement sain

### *- Le projet prend-il en compte la mixité sociale et intergénérationnelle (usages, publics, espaces de convivialité...) ?*

### *- Le projet intègre-t-il des dispositions spécifiques en faveur de certains publics cibles (insertion des jeunes, personnes en situation de précarité...) ?*

### *- Le projet contribue-t-il à la santé et au bien-être des usagers (qualité de l'air intérieur, ergonomie, acoustique...), riverains, ouvriers du chantier de construction ?*

### *- Comment les usagers seront-ils associés à l'élaboration du projet ?*

### - Cible : Une mise en valeur du patrimoine, et un développement des langues régionales, de l'art et de la culture

*- Le projet prend-t-il en compte des particularités culturelles et patrimoniales locales ?*

*- Comment le projet prévoit-il un bilinguisme français/breton ? Le projet prend-il en compte une demande en faveur du gallo en sus du bilinguisme français-breton ?*

*- Le projet intègre-t-il une dimension artistique et culturelle respectant le guide pratique régional « Invitez l'art et la culture dans votre projet » ?*

## - Pilier : Transition écologique et énergétique

### - Cible : Une préservation des ressources et de la qualité de l'environnement

### *- Comment le projet préserve-t-il les corridors écologiques (trame verte et bleue) ?*

### *- De quelle manière le projet favorise-t-il la biodiversité (exclusion des plantes invasives, pollinisateurs...) ?*

### *- Comment le projet respecte-t-il la ressource en eau (qualité, économie, perméabilité des sols...) ?*

### - Cible : Une consommation d'énergie maîtrisée

*- De quelle manière le projet contribue-t-il, au-delà des exigences réglementaires, à la transition énergétique bas-carbone (faible consommation d'énergie, recours aux énergies renouvelables, suivi des consommations...) ?*

*- Le projet intègre-t-il des mesures d'adaptation au changement climatique ?*

## 4 - Pilier : Valeur ajoutée pour l'économie locale et efficience

### - Cible : Un projet source de valeur économique

### *- Le projet contribue-t-il à mettre en œuvre la « Glaz économie » ?*

### *- Le projet valorise-t-il des savoir-faire, les compétences et les produits locaux pour les choix de construction, d'aménagement et d'exploitation ?*

### *- Les conditions de mise en œuvre des marchés permettent-elles de ne pas écarter les PME ?*

### *- Le projet contribue-t-il à créer de l'activité et des emplois ? Favorise-t-il l'accès à l'emploi ? Sa qualité ?*

### - Cible : Un projet efficient

### *- La définition du projet a-t-elle conduit à l'examen de l'adéquation entre coûts, résultats visés et ressources mobilisées par le projet ?*

### *- La conception du projet a-t-elle intégré une éventuelle évolution ou réorientation de ce dernier dans le temps ?*

# PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :**

**Assujettissement à la TVA :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Dépenses Réelles** | | |
| Description des postes de dépenses | Montant (EUR HT) | % |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Total** |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Recettes** | | |
| Financeurs (co financeurs envisagés) | Montant (EUR HT) | % |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Total** |  |  |

# Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)